

Vivre à Mouthiers sur Boëme

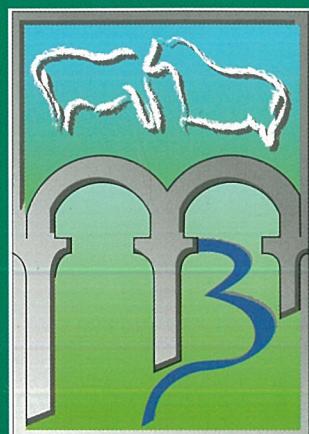
SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL 10 JUIN.....	P 2
JOB'S D'ÉTÉ.....	P 3
FUTURE AGGLOMERATION.....	P 3
PRÉPARATION DU PLAN LOCAL	
D'URBANISME.....	P 3
LE PLUVIAL.....	P 4 ET 5
MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ.....	P 6,7
MÉDIATHÈQUE	P 8
IMAGES DE JUIN.....	P 9
BOUCHONS	
DU CONSEIL DES JEUNES.....	P 10
CHAMPIONS	
EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.....	P 11
AGENDA JUIN-JUILLET-AOÛT	P 12

Site internet commune
www.mouthiers-sur-boeme.fr



N° 362
JUILLET
2016



Mouthiers sur Boëme



Chaire à Calvin : ça frise les 15 000 ans !

Photo Alain PORTE

RENAISSANCE

Même si le début de l'été n'est pas au rendez-vous de la météo, il y a un évènement qui va redonner, je l'espère, beaucoup de chaleur humaine !

Cet évènement, c'est la réouverture du bar Restaurant « le Café de la Boëme »

Après quelques travaux de remise aux normes d'accessibilité et de décoration, Monsieur Arnaud LOUIS, le nouveau gérant, ouvrira ses portes la première quinzaine de juillet.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 16 juillet à 18 heures.

Cette réouverture, vous étiez nombreux à la souhaiter, depuis la fermeture tout le monde avait ressentit ce vide et particulièrement les commerçants avec une baisse de leur chiffre d'affaire significative. Il n'était pas possible qu'un village de 2500 habitants comme Mouthiers n'ait plus de bar restaurant. Un bar c'est l'âme d'un village où les histoires se font et se défont.....

Les travaux ont été réalisés en partie par l'équipe technique qui s'est fortement investi sur ce projet. Je les en remercie ainsi que les autres entreprises locales qui ont participé à cette réhabilitation.

L'actualité rejoint cet évènement : l'association « Boëme Patrimoine » travaille en ce moment sur l'histoire des commerces de Mouthiers. Ils sont donc à la recherche d'anciens documents datant des années 50. Si vous possédez quelques photos ou archives, nous vous remercions de contacter soit Monsieur GERMON soit la mairie qui vous mettra en relation. Le projet est de faire revivre une journée monastérienne avec tous les commerces existant en 1950.

Afin de fêter cet évènement, je vous invite donc à nous rejoindre nombreux le samedi 16 juillet pour célébrer ensemble cette renaissance.

Le Maire
MICHEL CARTERET

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juin 2016

1. Approbation du compte-rendu de la séance du vendredi 13 mai 2016
Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du vendredi 13 mai 2016.

2. Présentation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la commune

Le bureau d'étude Impact Eau Environnement présente le projet de schéma directeur des eaux pluviales de la commune. Les études hydrauliques, menées durant l'hiver, ont permis d'identifier sur chacun des bassins versants de la commune, les insuffisances des réseaux qui posent des problèmes lors d'épisodes pluvieux soutenus. Le conseil municipal prend connaissance des préconisations technique et financière et définit les priorités en termes d'aménagement. Le montant total des investissements à réaliser afin de résoudre l'ensemble des problèmes d'eaux pluviales sur la commune s'élève à 1 274 953,80 € TTC. Les secteurs de chez Bournet et du Morinaud sont les secteurs définis comme « très urgent ».

Ce schéma directeur sera soumis à enquête publique au 2nd semestre 2016, avec le projet de Plan Local d'Urbanisme.

3. Propositions technique et financière des ouvrages pluviaux - Chez Bournet et le Morinaud

Le conseil municipal valide les préconisations technique et financière pour résoudre les problèmes de ruissellement et d'inondations sur les secteurs de Chez Bournet (158 140,80 € TTC) et du village du Morinaud (82 434,00 € TTC). Les démarches de recherches d'entreprises et de rencontres avec les propriétaires concernés seront engagées, dès l'été 2016. Des subventions seront également sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau.

4. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le conseil municipal (3 absences) approuve le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération, issue de la fusion des communautés de communes Charente-Boëme-Charraud, Vallée de l'échelle, Braconne-Charente et de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, tel qu'arrêté par le préfet de la Charente en date du 10 mai 2016. La commune de Mouthiers devra désigner

un membre titulaire et un membre suppléant au sein du Grand Angoulême.

5. Personnel municipal : Crédit de postes suite à des avancements de grade

Deux agents de la commune, l'un au grade de puéricultrice de classe supérieure, l'autre au grade d'adjoint d'animation 2ème classe remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier du grade de puéricultrice hors classe et d'adjoint d'animation de 1ère classe, à compter du 1er septembre 2016. Le Conseil Municipal décide de créer les postes correspondants et de saisir la Commission Administrative Paritaire afin de supprimer les anciens postes du tableau des emplois.

6. Tarifs transport scolaire 2016-2017

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs 2016-2017 pour le transport scolaire des élèves scolarisés à Mouthiers. Les tarifs mensuels sont les



sociation SHAMROCK pour l'organisation de la seconde édition de Sham&Co, le festival des jeunes engagés, le 9 juillet 2016 à Mouthiers.

9. Lutte contre le frelon asiatique en Charente - Proposition de nouveau dispositif

Le département ne possédant la clause de compétence générale et ne pouvant plus être maître d'ouvrage sur le dispositif de destruction de nids de frelons asiatiques, le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage à la commune. Le département remboursera la destruction de nids sur la commune par des professionnels à hauteur de 50 %.

10. Convention avec le département de la Charente - marquage au sol sur la RD12

Le conseil municipal valide la convention avec le département pour la réalisation de marquage au sol et d'entretien de la signalisation de la route départementale 12, à l'entrée sud de Mouthiers.

11. Convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques par la d'accueil Angoulême/Mouthiers

Le Conseil Municipal valide la convention de participation financière pour un montant total de 1 193,25 € aux frais de scolarité annuels (hors frais de cantine et de garde) de trois élèves, domiciliés à Mouthiers-sur-Boëme et scolarisés dans les écoles d'Angoulême dans le cadre de dérogation prévue par la loi. Une participation de 350 € est également décidée pour un élève scolarisé dans une classe spécialisée d'un établissement privé d'Angoulême.

12. Informations diverses

Neufs monastériens âgés de 18 à 22 ans travailleront au sein des services municipaux dans le cadre du dispositif jobs d'été.

La commune a obtenu le 1er prix des villages fleuris dans la catégorie 1001-2500 habitants.

La commission des jardins fleuris passera dans les villages les 5 et 6 juillet 2016, entre 18h et 20h.

**SACS JAUNES
7 et 21
JUILLET**

Prochaine
séance publique
du Conseil Municipal
**VENDREDI
8 JUILLET
20 H 30**

JOB D'ÉTÉ

Neuf jeunes Monastériens répondant aux critères (habitants de Mouthiers, entre 18 et 22 ans et n'ayant jamais travaillé) ont été sélectionnés par la commission de recrutement pour travailler au sein des services municipaux pendant l'été.

Ils se succéderont sur trois périodes :

Du 27 juin au 15 juillet, deux jeunes travailleront au sein du service technique (jardinage, entretien de la commune et préparation des manifestations),

un jeune sera chargé de l'entretien des bâtiments et du ménage au sein du groupe scolaire).

Du 18 juin au 5 août et du 8 au 26 août, un jeune travaillera au sein du service technique (jardinage, entretien de la commune et préparation des manifestations), un jeune sera chargé de l'entretien des bâtiments et du ménage au sein du groupe scolaire) et un jeune travaillera à la médiathèque (rangement, catalogage et préparation des ateliers d'été).



PRÉPARATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En septembre

- Réunion des Personnes Publiques Associées
- Réunion Avec les Agriculteurs
- Réunion Publique avec la population :
Jeudi 29 septembre à 18h30
Salle Gilles PLOQUIN
Présentation du Futur Règlement et du projet de zonage

FUTURE AGGLOMERATION

La future communauté d'agglomération qui naîtra au 1er janvier prochain a déjà un nom : **GRAND ANGOULEME**

choisi à l'unanimité des 38 maires réunis au Berguille.

Son conseil communautaire sera formé de **75 membres** (dont un seul titulaire pour Mouthiers avec un suppléant), contre 153 actuellement, répartis dans les quatre communautés.

Pour conserver un lien fort entre communes et communauté, la conférence des maires a retenu le principe de commissions ouvertes à des conseillers municipaux désignés par leur conseil ; ainsi, à minimum, 4 à 5 élus communaux participeront aux travaux de la communauté d'agglomération.

Le bureau communautaire comportera un président et 15 vices présidents, maximum imposé par la loi. Actuellement, outre les 4 présidents de communautés, 33 vices présidents participent à l'animation et à l'administration locale. D'autres membres dont des conseillers délégués pourraient être désignés pour compléter le bureau.

La conférence des maires aura pour rôle de débattre des orientations stratégiques de l'agglomération. Chaque maire y disposera d'une voix. Elle se réunira chaque fois que nécessaire mais au moins deux fois par an. Elle sera le garant de l'équilibre territorial, et le lieu d'expression des projets municipaux pouvant intéresser plusieurs communes.

A coté de ces instances politiques, le **Conseil de développement** regroupera les représentants locaux de la vie économique, sociale, culturelle, sportive.

Sa parole sera celle des citoyens ; ses travaux éclaireront les débats communautaires en se saisissant de sujets transversaux demandant une réflexion longue et concertée.

FAITES LE PLEIN DE FÊTES CET ÉTÉ À MOUTHIERS

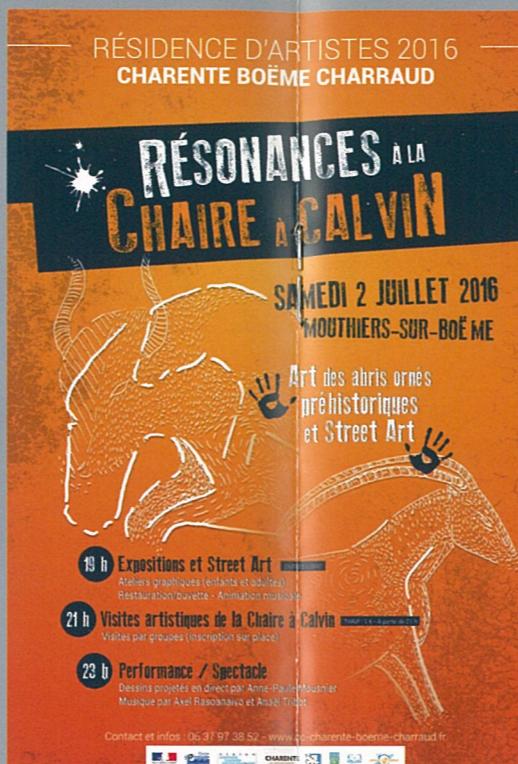
Vendredi 1er juillet : Barbecue jeunes



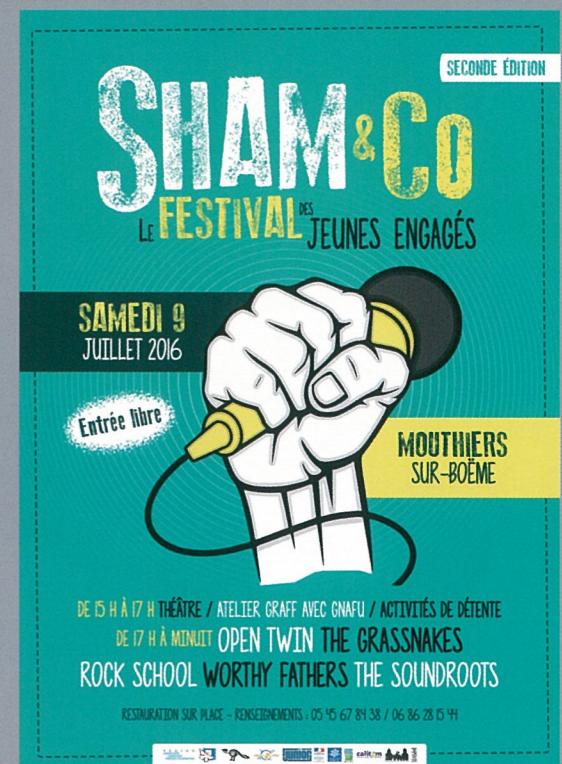
Samedi 2 juillet : Balades et spectacles Juillet



Des animations pour les jeunes



Samedi 9 juillet : Festival des Jeunes



Des animations musicales sur les Marchés de Producteurs

14 juillet : TRIO Musiques sans frontières
Accordéon et percussions

28 juillet : Les Cagettes de L'Ouest

11 août : Goa Lupe : Chant et guitare classique
Taoufik Bargoud : Guitare classique et oud

28 août : «Le Bertrand chanteur est un drôle d'oiseau»

Opération Gaspi soupe avec le Conseil Départemental et Calitom



Mouthiers sur Boëme
Près de l'église
A partir de 18h

Jeudi 14 juillet
Jeudi 28 juillet
Jeudi 11 Août
Jeudi 25 Août



Vendredi 12 Août :
La Guinguette Buissonnière débarque à Mouthiers

19h00 - Repas Terroir avec le Café de la Boëme
21h00 - Fanfare festive et déambulatoire dans le bourg de Mouthiers

Ambiance Garantie

MÉDIATHÈQUE

**RÉSEAU
PAPILLON
LECTURE**

PROGRAMME
JUILLET
2016

Surprise !

Les pochettes-surprises sont de retour !
À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET
À LA MÉDIATHÈQUE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Résonances à la Chaire à Calvin
SAMEDI 2 JUILLET, À PARTIR DE 19 H, SUR LE SITE DE LA CHAIRE À CALVIN DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Suite à une résidence d'artistes, venez découvrir les travaux qu'ont réalisé les enfants des écoles de la CdC Charente Boëme Charraud. Les artistes ont conçu une soirée de découverte sensorielle pour vous immerger dans l'ambiance du site avec un cheminement vers la Chaire à Calvin, une mise en lumière et l'exposition des œuvres plastiques d'Anne-Paule Mousnier et photographiques de Thomas Lebreuvald. S'en suivra un temps fort avec Anne-Paule Mousnier qui dessinera en direct avec une projection d'image sur la papeterie. Les musiciens Axel Rasoanaivo et Anaël Tribot enrichiront le projet avec leurs sons bruts ou bricolés qui viendront résonner avec les images produites.

Événement

CAMPING
RÉSIDENCE D'ARTISTES 2016
CHARENTE BOËME CHARRAUD
RÉSONANCES À LA CHAIRE À CALVIN

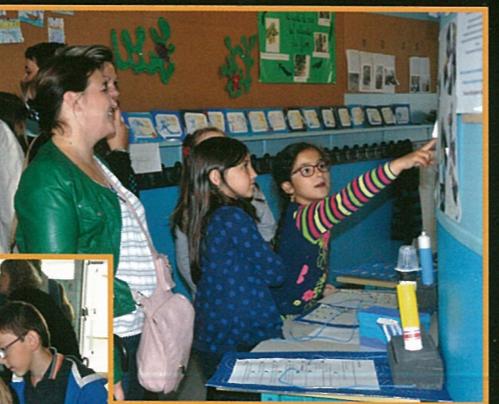
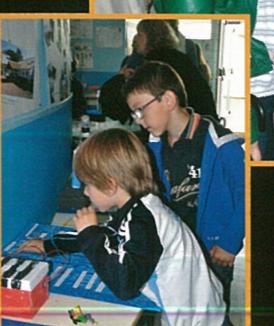
Atelier



Boëme Patrimoine en Assemblée Générale



Fête de l'école

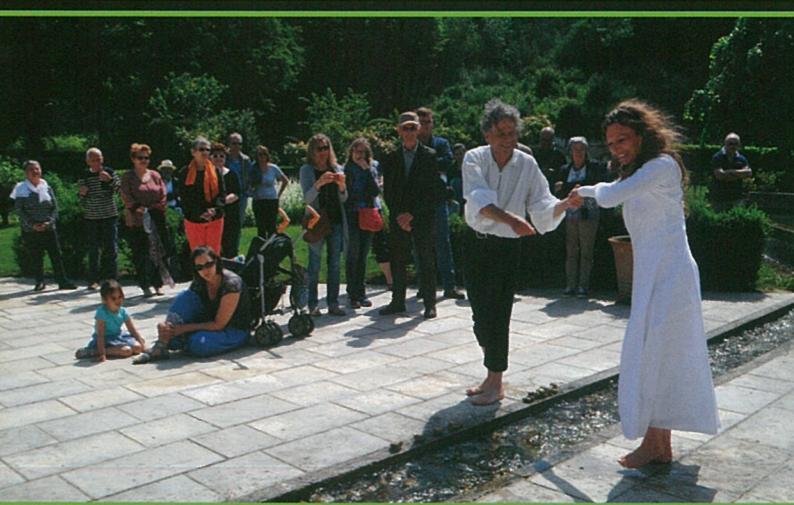


IMAGES DE JUIN

**La M.J.C.
trentenaire...de fêtes**



Forge accueille la danse et les visiteurs



Challenge à l'EHPAD



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 30 avril, nous nous sommes réunis à la mairie de Claix avec les autres conseils municipaux pour aider le Conseil Municipal des Jeunes à trier des bouchons.

Les bouchons étaient placés dans 43 poches poubelles ou dans des cageots qui étaient stockés dans un garage. Le maire de Claix nous versait une poche pleine de bouchons sur la table. Nous devions regarder sur les bouchons si il y avait des étiquettes collées ou si il y avait du polystyrène au fond. Nous avons trouvé beaucoup de mégots ou de déchets dans les sacs poubelles.

Une fois qu'un bouchon était "propre", nous devions le mettre dans une poche poubelle neuve et vide.

Une fois la poche remplie, nous la fermions, la pesions sur une balance et le poids indiqué par celle ci était inscrit sur un tableau blanc.

A la fin du tri de toutes les poubelles, nous avons fait le calcul de toutes les poches et nous avons obtenues 556.12 kilos de bouchons.

Pour nous souvenir de cette matinée, nous avons pris des photos et terminé par boire un petit quelque chose tous ensemble!

Maëlys et Elina

1er Forum des associations

Samedi 3 Septembre
de 10h à 16h

Salle Gilles Ploquin

Venez découvrir, rencontrer et échanger avec toutes les associations de la commune
S'informer et s'inscrire aux activités proposées

Le Secours Populaire a besoin du diable à deux roues emprunté par un visiteur oublieux de le retourner après usage.

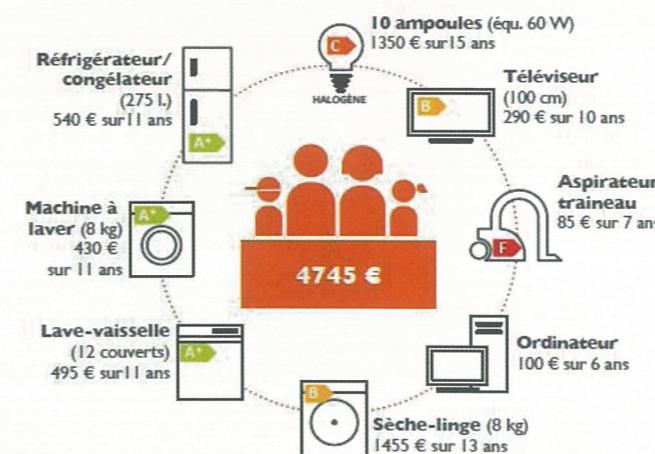
LES PETITS MONASTÉRIENS RÉCOMPENSÉS



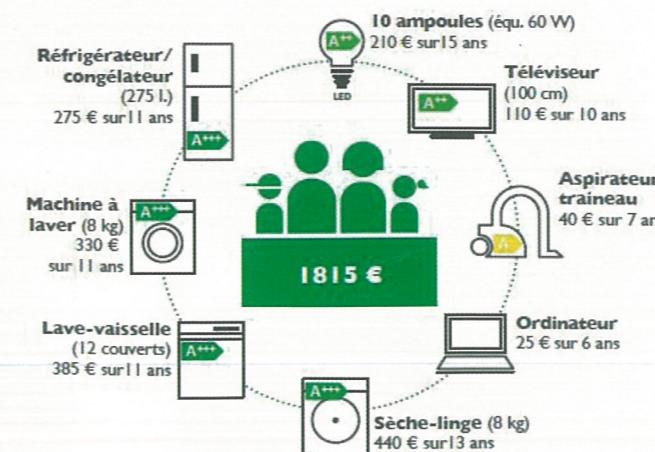
DES EXEMPLES PRATIQUES POUR REDUIRE SA PRODUCTION D'ENERGIE ET REALISER DES ECONOMIES

Les dépenses d'électricité...

... d'une famille équipée d'appareils peu efficaces



... d'une famille équipée des appareils les plus efficaces



Chiffres fondés sur des consommations moyennes pour un usage standard.
Coûts calculés pour un tarif de 0,2 €/kWh.

En juin avait lieu la remise des prix de l'opération «familles à énergie positive» portée par l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise l'Energie) et par le GrandAngoulême, Territoire à Energie Positive.

Cette opération existe depuis 8 ans au plan national, la région Poitou-Charentes y prend part depuis 5 ans.

Cette année, le défi réunissait plus de 350 familles rassemblées en équipes. Une équipe de Mouthiers «les petits monastériens», était emmenée par un capitaine habitué de l'opération : M. Agard. Il avait choisi d'approcher des familles qui avaient un enfant dans la classe de sa propre fille (CE1/CE2 de Mouthiers). Le défi consiste à diminuer sa consommation énergétique en réalisant des relevés et en utilisant des outils de mesure et des enregistreurs. Le recueil de ces données permet de mettre en oeuvre un ensemble de conseils et recommandations.

L'équipe qui remporte le défi est celle qui est parvenue à diminuer le plus sa consommation. Une équipe a réussi à faire -30% !

Les organisateurs, cette année, ont été embarrassés, car une équipe était déjà très économique avant le début du défi. Impossible dans ce cas de faire baisser de 30%, même de 10% la consommation énergétique. Ils ont donc créé un nouveau prix. Vous l'aurez compris, c'est l'équipe de Mouthiers qui l'a remporté. Bravo à eux!

Un nouveau défi s'ouvrira en novembre. D'autres familles de Mouthiers sont invités à concourir et rejoindre l'équipe des Petits Monastériens.

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Samedi 4 juin : Robin Sacha PIVETEAU BERCHEMY,
10, impasse de la croix Ronde

Samedi 11 juin : Ethan BODIT,
2, montée de Combe Noire

ILS SE SONT MARIÉS

Samedi 18 juin : Guillaume BOUZIOU et Elodie VERNEUIL,
10 chemin des Générriers

Samedi 25 juin : Guillaume GASCHET et Angélique
Sophie Sabrina RAILLAT, 4, route d'Angoulême

Samedi 25 juin : Guillaume PLANCHE et Eloïse VIAL,
8 Chemin de la croix ronde

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Samedi 28 mai : Gustave Georges Sylvain DANEAU,
EHPAD La Chauveterie

Mercredi 1er juin : Edith PASQUER Veuve DISSIRIER,
EHPAD La Chauveterie

SUR VOTRE AGENDA

JUILLET

Samedi 2 : 18h00 - Randonnées « les soleils de l'été »

21H Animation spectacle à la Chaire à Calvin

Samedi 9 : Festival de l'engagement jeune -
ShamRock - derrière l'église

Jeudi 14 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

Jeudi 21 juillet : 17h - Don du Sang -
Chadurie

Jeudi 28 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

AOÛT

Jeudi 11 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

Vendredi 12 : 19h - Repas Terroir + La
Guinguette Buissonnière : Le Bourg

Mercredi 24 : 11h - Cérémonie du 24 Août
1944 - FNACA - Mouthiers (Chez Baty)

Jeudi 25 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

SEPTEMBRE

Samedi 3 : 10h à 16h - 1er Forum des
Associations - Gilles Ploquin

Dimanche 4 : Journée pêche - Tourbières et Loisirs

Dimanche 4 : 12h - Repas génération Boëme -
Salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 Pour la journée du dimanche, de 9 à
20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de
garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

composer le 15

Conception rédaction et mise en page :

Jean REVEREAULT Edouard GANNE

Photos Alain PORTE

Impression : VALANTIN L'Isle d'Espagnac

Le prochain
bulletin

sera celui de la rentrée.. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront, comme tous les devoirs de vacances, être déposés à la mairie avant le 15 août.
Les activités prévues jusqu'à mi octobre pourront donc y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



La fête des papas bien préparée..!



La belle collection de collectionneurs de la MJC



Avis aux imitateurs...!

(Photos Alain PORTE)